



ASSOCIATION DE SECOURS MUTUELS PAR EXCELLENCE

AVIS DE CONTRIBUTION

On trouvera dans une autre page du "Bulletin," les avis officiels des appels ci-dessous, lesquels sont dus et payables au trésorier du bureau principal ou de la succursale, où chaque sociétaire est inscrit, le ou avant le jour de la dernière assemblée régulière de ce mois.

Pour le bureau principal, la dernière assemblée mensuelle a eu lieu le dernier mardi de ce mois, à huit heures du soir.

Les sociétaires inscrits au bureau principal et qui résident dans une localité où est établi un bureau de perception, doivent verser, le ou avant, le jour ci-dessus, indiqué le versement des appels ci-dessous au percepteur pour cette localité.

Contribution pour décès de sociétaires, appel No 42.....	\$ 0 50
Contribution pour décès d'épouses, appel No 14.....	0 90
Contribution mensuelle.....	0 10
Total.....	\$1 50

QUI A DROIT AUX SECOURS

Pour avoir droit aux secours pendant le mois courant, il faut rien devoir à la Société et il faut de plus que toutes les contributions du mois précédent aient été payées, le ou avant le jour de la dernière assemblée régulière du mois

ADRESSES PARTICULIÈRES DES TROIS PRINCIPAUX OFFICIERS DU BUREAU PRINCIPAL ET DE CHACUNE DES SUCCURSALES

BUREAU PRINCIPAL

- M. Joseph Du-sault, *Président*, 76, rue St-Joseph, Québec.
- M. P. Bouffard, *Secrétaire*, 51, rue St-Pierre.
- M. D. Onésime Goulet, *Trésorier*, 345, rue de la Reine, Québec.

SUCCURSALE ST-JACQUES No 3.

- Jos. Ouellet *président*, 178a, rue Montcalm Montréal.
- M. H. Alain, *secrétaire*, 431, rue St. Laurent, Montréal.
- M. Oct. Laberge, *trésorier*, 40, rue St. Christophe, Montréal.

SUCCURSALE BAIE ST-PAUL No 1.

- Rvd. M. A. Fafard, ptre V. F. *président*.
 - M. Didyme Simard, *secrétaire*.
 - M. Ed. Simard, *trésorier*.
- } Baie St-Paul

SUCCURSALE ST-JEAN-BAPTISTE No 5

- M. Y. Beaulieu, *président*, 18, rue Scott, Québec.
- M. Albert Matte, *secrétaire*, 96, rue Ste-Olivier, Québec.
- M. Omer Poitras, *trésorier*, 108, rue St-Patrice, Québec.